

LISTE DE PRIX DÉCHETS 2024 - ENTREPRENEURS

Déblais terreux non pollué :	CHF	24.50 /t
<ul style="list-style-type: none">• Selon la directive fédérale sur les matériaux d'excavation• Attestation de la qualité de matériaux d'excavation obligatoire avant la prise en charge• Prise en charge selon disponibilités		
Démolition triée :	CHF	14.00 /t
<ul style="list-style-type: none">• Béton propre et pierre (sans terre cuite, terre et autres déchets), inférieur à 60x90x90 cm		
Blocs béton :	CHF	29.00 /t
<ul style="list-style-type: none">• Blocs béton supérieurs à 60x90x90 cm		
Démolition non-triée :	CHF	45.00 /t
<ul style="list-style-type: none">• Béton, pierre, terre cuite (sans terre, enrobé, plâtre, plastics, bois et autres déchets)		
Tuiles propres :	CHF	22.00 /t
Enrobé <250 mg/kg HAP propre :	CHF	57.00 /t
<ul style="list-style-type: none">• Sans tout-venant, terre, béton et autres déchets.• Prise en charge selon disponibilités		
Enrobé >250 mg/kg HAP propre :	CHF	134.00 /t
<ul style="list-style-type: none">• Sans tout-venant, terre, béton et autres déchets		
DCMI :	CHF	68.00 /t
<ul style="list-style-type: none">• Déchets inertes de démolition et de chantiers sans plâtre (béton, briques, verres, etc.)• Avant leur livraison et dans la mesure où l'état de la technique le permet, ces déchets seront débarrassés des métaux, plastiques, papier, bois, textiles et mat. isolation• En cas de mélange trop important avec des matériaux d'isolation (laine de verre, de pierre max. 50%), la totalité du tonnage sera facturées à CHF 80.00/t		
Eternit, conditionné dans un emballage spécifique (sac vendu CHF 35.00/pièce) :	CHF	107.00 /t
Plâtre :	CHF	115.00 /t
Rabais par déchargement :	> 6.0 tonnes, CHF 3.00/t	>12.0 tonnes, CHF 6.00/t
Prix minimum facturé :	1.0 t	vente selon disponibilité